

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Bas-Rhin

MAIRIE

DE

HENGWILLER

67440 MARMOUTIER

☎ 03.88.70.62.28

www.hengwiller.fr

mairie.hengwiller@orange.fr

Séance du Conseil Municipal du 2 juillet 2024

Sous la présidence de M. le Maire

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Quorum : 6
Date de convocation : 27 juin 2024
Nombre de conseillers présents : 10

Étaient présents : UHLMANN Christian – KIEFFER Christophe – OERTEL Christian – FRENKEL Jean-Louis – HEIM Raphaël – BIANCHI Nathalie – ANDRES Aurore – DIETRICH Nathalie – FRITZ Julien – BURGER Patrick

Assistait en outre à la séance Mme Doria-Judith HALLER, sauf pour le point 2024-04-03 recrutement d'un agent contractuel pour remplir les fonctions de secrétaire de mairie.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation du Secrétaire de séance
- 2) Approbation du PV de la séance du 17 juin 2024
- 3) Recrutement d'un agent contractuel pour remplir les fonctions de secrétaire de mairie
- 4) Présentation du rapport annuel 2023 du périmètre PMS – secteur MARMOUTIER compétence Assainissement documents qui vous ont été transmis par mail le 24 juin 2024
- 5) Communications et divers

2024-04-01 – Désignation du Secrétaire de Séance

M. Jean-Louis FRENKEL est désigné secrétaire de la séance à l'unanimité des membres présents.

2024-04-02 – Adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin 2024

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

2024-04-03 Recrutement d'un agent contractuel pour remplir les fonctions de secrétaire de mairie.

Le Maire rappelle la délibération du 8 avril 2024 créant un poste de secrétaire de mairie permanent à compter du 1^{er} mai 2024 pour remplacer l'actuelle secrétaire de mairie intercommunale contractuelle, atteinte par la limite d'âge et affectée dans un service commun de secrétariat de mairie intercommunale dépendant de la Communauté des Communes du Pays de Saverne

A la suite de la diffusion de la vacance de poste dans la commune et sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, il propose au conseil municipal de retenir la candidature de Mme Doria-Judith HALLER, enseignante, pour occuper le poste de secrétaire de mairie contractuelle pour une période de 3 ans, renouvelable, à compter du 1^{er} juillet 2024 au 31 août 2024 avec un coefficient d'emploi de 5,25^e par semaine (5 H 15mn) rémunéré à Indice majoré 504 et à partir du 1^{er} septembre 2024 jusqu'au 30 juin 2027 le coefficient d'emploi sera de 10 H par semaine.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de recruter Mme Doria-Judith HALLER à compter du 1^{er} juillet 2024 en qualité d'agent contractuel pour une période de 3 ans, renouvelable pour occuper le poste de secrétaire de mairie à raison de 5,25H par semaine, rémunérée à l'indice majoré 504 jusqu'au 31 août 2024 puis à raison de 10H par semaine à partir du 1^{er} septembre 2024 jusqu'au 30 juin 2027.

2024-04-04 Présentation du rapport annuel 2023 du périmètre PMS – secteur MARMOUTIER compétence Assainissement documents qui vous ont été transmis par mail le 24 juin 2024

Le rapport annuel 2023 « Synthèse locale assainissement territoire ouest – périmètre du pays de MARMOUTIER-SOMMERAU » et le rapport annuel 2023 sur la qualité et le prix du service public d'assainissement ont été transmis par mail aux conseillers le 24/06/2024 pour lecture. Les conseillers ont pris acte des informations figurant sur ces documents.

2024-04-05 Communications et divers

14 juillet : la préparation de la salle polyvalente en prévision de la fête du 14 juillet est programmée le vendredi 12 juillet à partir de 9H.

Bicentenaire : une date d'intervention reste à prévoir afin de poser les panneaux pour le bicentenaire.

Aire de jeux : le maire propose d'ajouter un abri en bois ainsi qu'un terrain à bosses pour faire un parcours VTT. Les conseillers sont invités à réfléchir sur ces sujets. A l'unanimité, les conseillers choisissent le beige pour le sol coulé sous la structure avec le toboggan et le vert sous la balançoire.

Chapiteau : des devis sont en cours afin de procéder à des travaux de réparation.

Réfection de la réplique de la grotte de Lourdes : la société WABARTHA demande un acompte avant le début des travaux. Ce versement est interdit dans le cas d'une prestation payée par une commune.

Convention de rétrocession gratuite des ouvrages : le maire demande une réunion pour avoir des informations complémentaires.

Elections du 7 juillet : nomination des assesseurs.

De 8h à 10h : Jean-Louis FRENKEL, Christophe KIEFFER,
Nathalie DIETRICH

De 10h à 12h Raphaël HEIM, Nadia UHLMANN, Philippe LEYDIS

De 12h à 14h : Aurore ANDRES, Eugène WETTA, Christian DIETRICH

De 14h à 16h : Christian UHLMANN, Antoine MINGUELA, Morgane SANDEL

De 16h à 18h : Patrick BURGER, Julien FRITZ, Maxime KIEFFER

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,

Marcel BLAES